

Interpellation**Une commune pour un district !**

Le 14 mars 2008, l'Assemblée Interjurassienne (AIJ) publiait le Rapport intermédiaire n°3, intitulé « Nouvelle entité de type cantonal des six districts ». Ce Rapport mettait en évidence les avantages favorables à une fusion de communes reprenant les frontières des districts. Cette réorganisation institutionnelle permettrait de déboucher sur un partenariat équilibré entre le canton et les communes compétentes, crédibles, visibles et actives.

Dernièrement, et donc presque deux ans plus tard, le Service des communes convoquait les communes n'ayant pas encore entamé de processus de fusion, dont Delémont. Si nous connaissons la tenue de cette séance, nous en ignorons la teneur et les résultats.

Parce que l'enjeu est de taille et parce que nous souhaitons que les processus de fusion s'accélèrent, le Groupe socialiste demande au Conseil communal d'informer le Conseil de Ville :

- Des démarches ont-elles déjà été entamées ? Si oui, lesquelles ?
- Delémont s'est beaucoup investie au niveau de l'agglomération avec un succès certain et même spectaculaire au niveau des transports publics. Comment la Commune intègre-t-elle l'agglomération dans sa réflexion ?
- A-t-on déjà fait l'inventaire des avantages et des désavantages d'une fusion de communes à l'échelle du district pour Delémont et ses habitants ?
- D'une manière générale, quelles sont la position et l'appréciation du Conseil communal ?

Nous vous remercions d'avance pour votre réponse.

Groupe PS
Sébastien Lapaire

Handwritten signatures and notes in blue ink:
 - Top left: "Delémont", "R. baud", "L. B.", "Bourgeois"
 - Middle left: "Matti", "Hoffmann"
 - Middle right: "Lapaire", "L.", "L."
 - Far right: "L." and another signature